



**Agriculture urbaine et autonomisation des
femmes : Une analyse à partir des productrices
de la ceinture maraîchère de Talangai à
Brazzaville (République du Congo)**

**Urban agriculture and women's
empowerment: An analysis based on female
producers in the Talangai market gardening
belt in Brazzaville (Republic of Congo)**

Abdias Rodias Paul Ngalekoua*

Received : 09/11/2024

Accepted : 05/12/2024

Published : 31/12/2024

<https://doi.org/10.52919/arebus.v5i02.64>

RESUME

La condition des femmes dans les sociétés africaines de manière générale, et plus spécifiquement au Congo, demeure marquée par les obstacles rencontrés pour accéder à un emploi de qualité, la prédominance masculine, la pauvreté, les violences basées sur le genre, et autres difficultés. Les femmes constituent l'une des catégories sociales les plus exposées et fragiles. Afin de se libérer de cette situation défavorable, les femmes s'investissent dans diverses activités, notamment la production et la vente de produits maraîchers. Ce travail s'inscrit dans le contexte de l'impact de l'agriculture urbaine sur l'autonomisation des femmes maraîchères dans l'arrondissement 6 de Talangai (Brazzaville). Pour atteindre ces objectifs, une enquête qualitative et quantitative a été menée sur le terrain à Talangai, portant sur un échantillon de 105 foyers sélectionnés de manière raisonnée. Les données recueillies lors des entretiens semi-directifs ont été analysées. Les résultats obtenus ont confirmé que l'activité maraîchère constitue un vecteur d'autonomisation et d'amélioration des conditions de vie des productrices. Elle contribue à la réduction du taux de pauvreté et du chômage. Les revenus générés par le maraîchage ont un impact bénéfique sur la sphère sociale et économique des maraîchers, en favorisant la création de nouvelles activités lucratives, l'acquisition d'équipements et de produits manufacturés, ainsi que la promotion de la sécurité alimentaire, de la santé et de l'éducation.

Mots clés : Agriculture Urbaine, Autonomisation, Ceinture Maraîchage, Approvisionnement.

ABSTRACT

The condition of women in African societies in general, and more specifically in Congo, remains marked by the obstacles encountered to access quality employment, male predominance, poverty, gender-based violence, and other difficulties. Women are one of the most exposed and fragile social categories. In order to free themselves from this unfavorable situation, women engage in various activities, including the production and sale of vegetable products. This work is part of the context of the impact of urban agriculture on the empowerment of female vegetable growers in Talangai's 6th district (Brazzaville). To achieve these objectives, a qualitative and quantitative survey was conducted in the field in Talangai, focusing on a sample of 105 households selected in a reasoned manner. The data collected during the semi-structured interviews were analyzed. The results obtained confirmed that vegetable growing is a vector of empowerment and improvement of the living conditions of the producers. It contributes to the reduction of poverty and unemployment rates. The income generated by vegetable growing has a beneficial impact on the social and economic sphere of vegetable growers, by promoting the creation of new profitable activities, the acquisition of equipment and manufactured products, as well as the promotion of food security, health, and education.

Keywords: Urban Agriculture, Empowerment, Vegetable Belt, Supply.

JEL Codes: Q12, J16.

How to cite this article

Ngalekoua A.R.P.(2024). Agriculture urbaine et autonomisation des femmes : une analyse à partir des productrices de la ceinture maraîchère de Talangai à Brazzaville (République du Congo). *Advanced Research in Economics and Business Strategy Journal*, 5(02), 54-71.

<https://doi.org/10.52919/arebus.v5i02.64>

*  Doctorant à l'université Marien NGOUABI - Laboratoire de formation en population et développement (LAPODEV), République du Congo, abdiasrodias442@gmail.com

This work is an open access article, licensed under a [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) 

1. INTRODUCTION

Les sociétés robustes et saines sont constituées de familles unies où les femmes et les hommes sont traités de manière équitable. Toutefois, dans de nombreuses sociétés à travers le monde, y compris les pays africains, les femmes ont été confrontées à divers défis lors de leur intégration à la vie sociale et économique. Ces obstacles impactent non seulement leur bien-être, mais restreignent également leur contribution au développement de leurs sociétés respectives. C'est dans ce contexte que la Politique de l'Union africaine en matière de genre a été instaurée en 2009, visant à accélérer la mise en œuvre de tous les engagements pris en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes sur le continent, en vue d'atteindre les objectifs du Principe 05 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992. Ce principe stipule que : "Tous les États et tous les peuples doivent collaborer à l'effort essentiel d'élimination de la pauvreté, condition sine qua non du développement durable, afin de réduire les disparités de niveaux de vie et de mieux répondre aux besoins de la majorité des peuples du monde".

Il est à penser que l'agriculture urbaine basée sur les activités de production et de commercialisation des produits maraîchers constitue, sans conteste, un moyen efficace dans la lutte contre la précarité des femmes, favorisant ainsi l'amélioration de leur statut socio-économique et leur autonomisation. En effet, cette approche permet non seulement aux femmes de générer des revenus et de contrer la domination masculine, mais contribue également de manière significative à leur émancipation.

C'est pourquoi, au Congo, les femmes s'investissent et se mobilisent dans la production et la commercialisation des produits maraîchers afin de répondre à leurs besoins fondamentaux, tout en cherchant à accroître leur valorisation sociale et leur indépendance économique. Ainsi, il est clair que les produits maraîchers se révèlent être un terrain propice où les femmes redoublent d'efforts pour s'affirmer et gagner en autonomie. Il convient alors de se questionner sur la contribution des activités de production et de commercialisation des produits maraîchers au processus d'autonomisation des femmes.

I.1- Présentation de la zone d'étude

L'arrondissement 6 Talangaï s'étend sur une superficie de 19,33 km², abritant une population de 337 986 habitants, ce qui équivaut à une densité de 17 485,05 habitants par kilomètre carré. Il est localisé dans la périphérie Nord de la ville, s'étendant sur un relief composé de plaines et de collines aux pentes abruptes dépassant les 10 %, avec des sols sableux extrêmement sensibles à l'érosion hydrique. Ses frontières s'étendent au Nord le long des rivières Mikalou et Ngamakosso, à l'Ouest jusqu'à l'avenue Edith Lucie BONGO ONDIMBA et le pont de la Tsiémé, et au Sud jusqu'au port ATC et le dépôt Hydro Congo (Conformément à la Loi n°11 du 17 mai 2011 portant modification des limites des arrondissements de la commune de Brazzaville).

Figure 01. Localisation de la zone d'étude

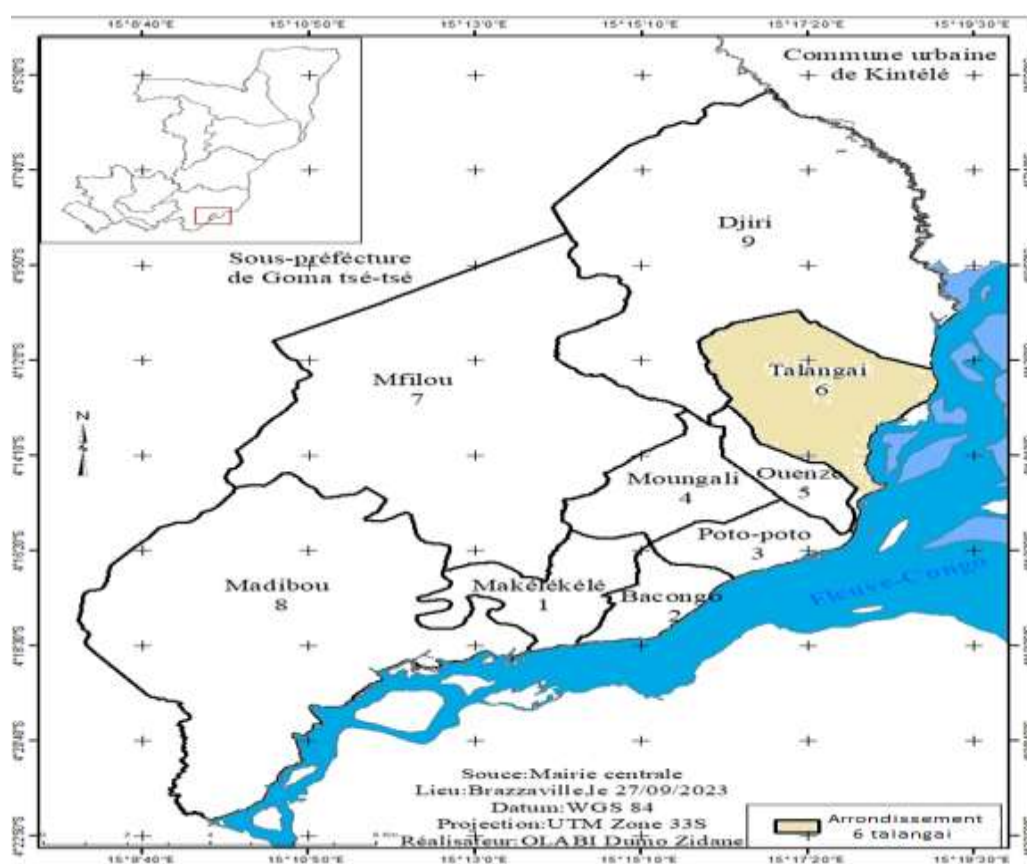
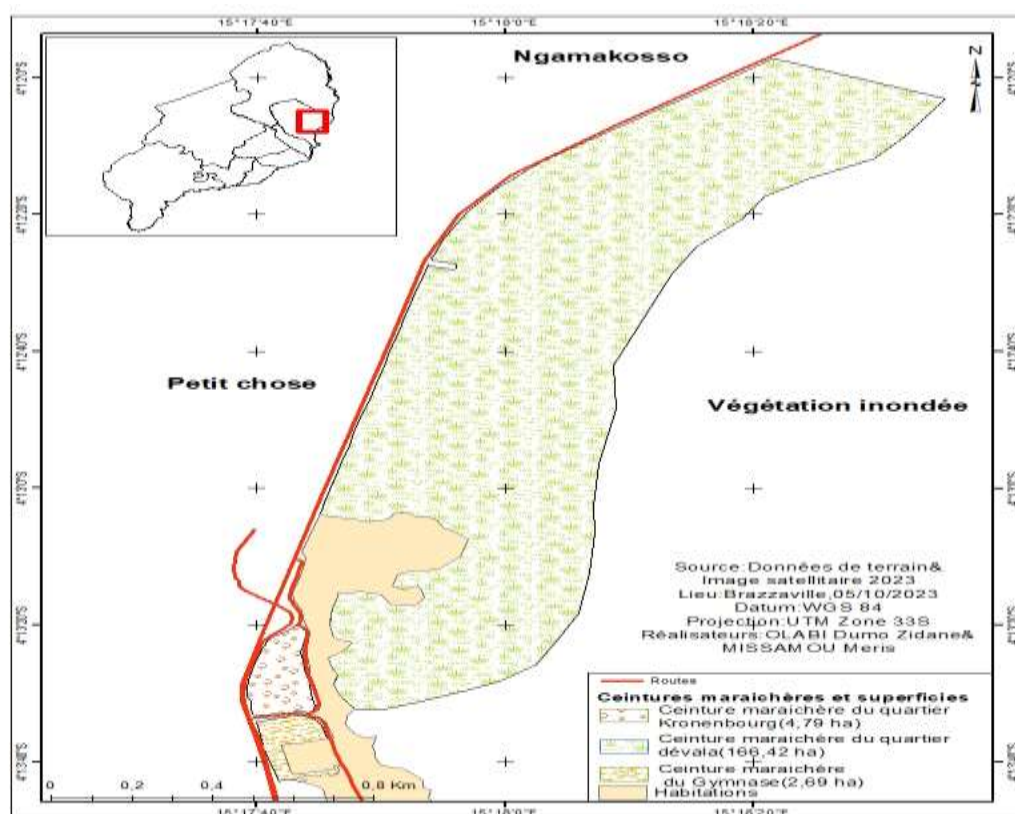


Figure 02. La ceinture maraîchère de Talangaï



I-2. Méthodologie de recherche

Notre démarche méthodologique comprend trois étapes principales : la recherche documentaire, l'enquête de terrain, le traitement et l'analyse des données recueillies.

A- La recherche documentaire

La quête documentaire a été entreprise afin de recueillir toutes les informations susceptibles d'éclairer notre sujet en vue d'affiner notre analyse. Ce processus nous a orientés vers les bibliothèques, les recherches antérieures menées dans la région d'étude, les Ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, les administrations publiques locales et les publications scientifiques. Nous nous sommes référés aux textes réglementaires concernant l'urbanisation en République du Congo, ainsi qu'aux diverses études réalisées par les organisations internationales et les cabinets d'études.

B- L'enquête de terrain

L'investigation sur le terrain a représenté la phase primordiale de notre étude. Parmi les douze quartiers étudiés, notre analyse s'est concentrée sur deux quartiers spécifiques : le quartier 603 Texaco Tsiémé et le quartier 610 Maman MBOUALE.

C- Le traitement et l'analyse des données recueillies.

L'échantillonnage raisonné est une méthode de sélection d'un échantillon par laquelle la représentativité est garantie (Ngondo, 2011 : p.81). Ce type d'échantillonnage est également connu sous le nom de non probabiliste ou non aléatoire. Il nous a permis de personnaliser les critères de sélection des personnes à interroger au cours de la recherche, à mesure que de nouvelles informations émergeaient. Le principe qui régit le choix des productrices interrogées repose sur l'hypothèse que la personne détient les informations recherchées et est disposée à les partager (Combessie, 2003 : p.85). Par conséquent, notre échantillon se compose, a posteriori, de 105 productrices. Car, dans ce contexte, ce n'est pas tant la quantité ou la représentativité des personnes interrogées qui importent, mais plutôt la qualité des données. Il est essentiel que les personnes sélectionnées soient capables de témoigner de leur expérience et de décrire ce qui intéresse le chercheur. Le dépouillement a été effectué manuellement après chaque visite sur le terrain, tandis que le traitement des données s'est déroulé en partie manuellement (pour les données qualitatives) et en utilisant le logiciel SPSS.17 (pour les données quantitatives).

III. RESULTATS ET DISCUSSIONS

III.1. Aperçus sur les pratiques de l'agriculture urbaine à Talangai

Planche 1: Les étapes de plantation des produits maraichers



Les investigations sur le terrain démontrent que l'exercice de la profession de maraîcher est extrêmement diversifié et exige un ensemble de compétences polyvalentes. Au quotidien, les agricultrices se consacrent à la culture de légumes et de fruits. Elles sont responsables de la gestion de la production et de la récolte. La profession de maraîcher requiert une grande organisation et une rigueur exemplaire. Les pratiques agricoles impliquent une certaine souplesse au niveau des horaires. Le travail est caractérisé par une diversité de tâches. La maraîchère doit :

➤ **Étapes 1 et 2**

- Préparer les sols, semer les graines, effectuer l'arrosage ou l'irrigation selon les besoins
- Respecter les principes de l'agro-écologie.

➤ **Étape 3**

- Assurer l'irrigation et surveiller les plants

➤ **Étapes 4 et 5**

- Organiser les récoltes et les cueillettes
- Maîtriser la gestion de l'exploitation.

Planche 2 : Différents types de fumures utilisées dans le site



Photo 4 : l'urée, un engrais chimique beaucoup plus utilisé par les maraîchers



Photo 5 : fumier bio en pleine utilisation



Photo 6 : les feuilles de manioc prêtes à être utilisées comme fumier

L'entretien visait à apporter et à comprendre tous les soins nécessaires à la croissance optimale de la plante. Une des femmes interrogées a affirmé que :

Pour assurer une production continue des plantes, il est essentiel d'enrichir le sol en apportant de la matière organique. Cette matière organique doit être issue de sources variées afin de garantir un apport en carbone, azote, potassium, phosphore, ainsi qu'en éléments minéraux et oligo-éléments essentiels tels que le calcium, le magnésium, le fer, le zinc, etc.

L'utilisation d'un substrat local inerte comme les urées nécessite l'emploi d'une solution nutritive biologique, préparée selon les recommandations du fabricant, pour être injectée dans le système d'irrigation. La productrice pourrait également opter pour des engrais solides biologiques entièrement solubles dans l'eau d'irrigation. Lorsque le substrat utilisé est un mélange de compost, de feuilles de manioc et de bonne terre, la fertilisation peut se dérouler de manière progressive.

Planche 3 : qualité de l'eau utilisée pour arroser les légumes dans le site

Photos N°1 : illustrant un puit servant à l'arrosage des légumes dans le site



Photos N°2 : illustrant une moto pompe en train de pomper de l'eau



Photos N°3 : illustrant deux congélateurs servant à réserver de l'eau arrosage

L'étude sur le terrain a démontré que, pour une gestion optimale de l'humidité du sol au profit des cultures, il serait avantageux d'intégrer l'ensemble du système d'approvisionnement en eau sous un système d'irrigation goutte à goutte. Ce dispositif inclurait un substrat composé d'une motopompe, d'un congélateur utilisé pour stocker l'eau d'arrosage et d'un puits, afin de favoriser une utilisation efficace de l'eau par les végétaux. En cas d'utilisation d'un substrat mélangeant de la terre et du compost, l'apport en eau pourrait être effectué manuellement à l'aide d'arrosoirs le matin ou le soir.

Planche 4 : Les produits maraîchers cultivés par ces femmes productrices

Photo 7: Trois sillons : Légumes feuilles, Le céleri, La tomate, Le piment



Photo 8 : un sillon des feuilles de patates douces (matembélé)

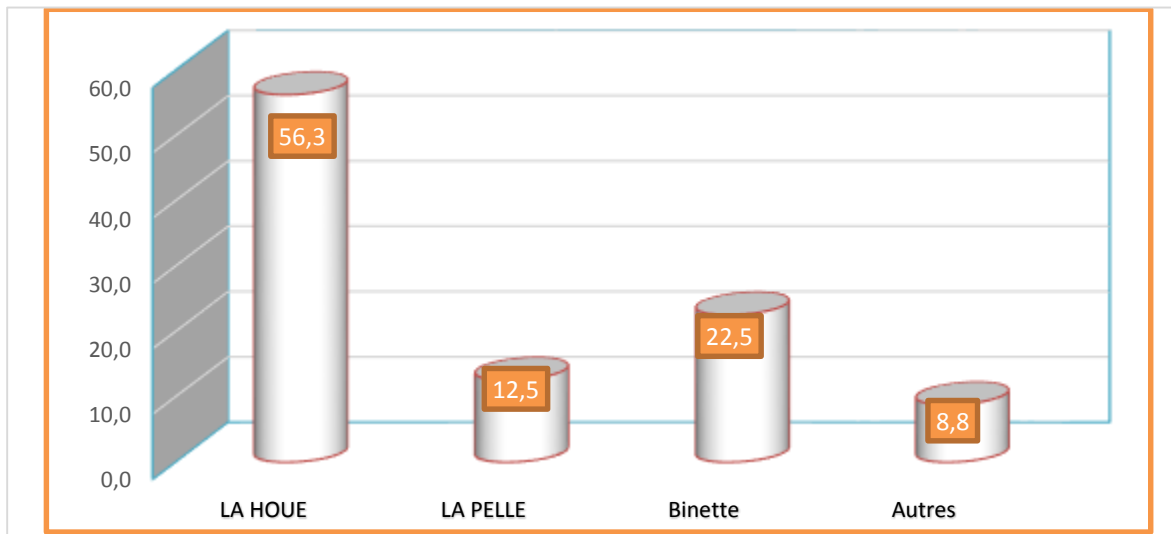


Photo 9 : Deux sillons : Chou et L'oseille de Guinée

Ces photographies illustrent les divers produits maraîchers cultivés par ces agricultrices. En règle générale, à l'exception des légumes-feuilles, le processus de production, de la pépinière à la récolte, s'étend sur une période de 04 mois. En considérant la culture de tomates, choux, Oseille de Guinée, piments, poivrons et aubergines, il est envisageable de réaliser au minimum deux cycles de récolte au cours d'une année civile, et jusqu'à trois récoltes.

Les outils utilisés pour exploiter le maraîchage dans le site

Figure 03. Types d'outils utilisés pour exploiter le maraîchage
Enquête de terrain (2023)



L'analyse de cette figure révèle que les maraîchères concernées par notre étude sont principalement celles qui utilisent la houe comme outil principal pour exploiter le maraîchage, soit 56,3%. En revanche, 22,5% utilisent la binette, 12,5% utilisent la pelle et 8,8% utilisent d'autres outils.

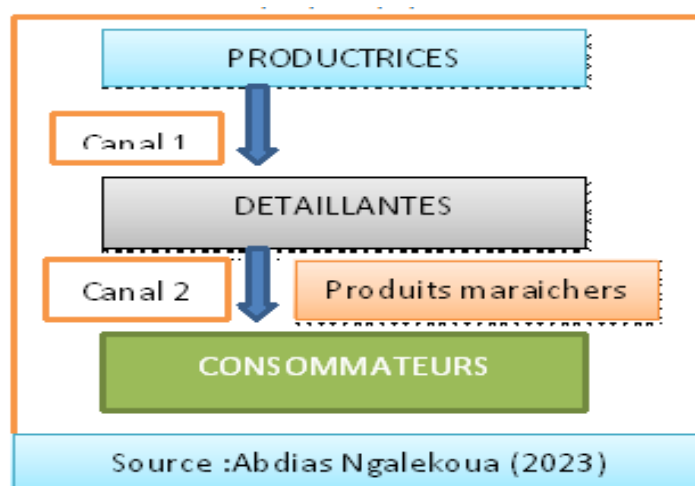
III.2. Typologie de circuits de distribution commerciale utilisés pour la commercialisation des produits maraîchers

Les réseaux de distribution des produits maraîchers sont structurés en différents circuits de commercialisation. Un circuit de distribution représente l'ensemble des canaux par lesquels un produit est acheminé de la productrice au consommateur. Selon cette étude, l'approvisionnement des produits maraîchers des femmes de Talangaï se déroule à travers deux circuits de distribution distincts qui impliquent diverses intervenantes exerçant des fonctions spécifiques. Il s'agit des circuits courts et longs auxquels participent les productrices, les grossistes, les détaillantes et les consommateurs.

III.2.1. Le circuit court

Un circuit de distribution en circuit court est caractérisé par la présence d'un unique intermédiaire et de deux canaux de distribution reliant la productrice au consommateur final. Ce type de circuit, tel que défini par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche en France, implique "un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire".

La vente des produits maraîchers suit un circuit court où un seul intermédiaire (la détaillante) agit entre la productrice et le consommateur. Il convient de souligner que, dans le cadre de cette analyse, ce circuit concerne principalement la commercialisation de produits tels que les tomates, le gombo, les légumes et les aubergines locales. Schématiquement, ce circuit se présente comme suit:

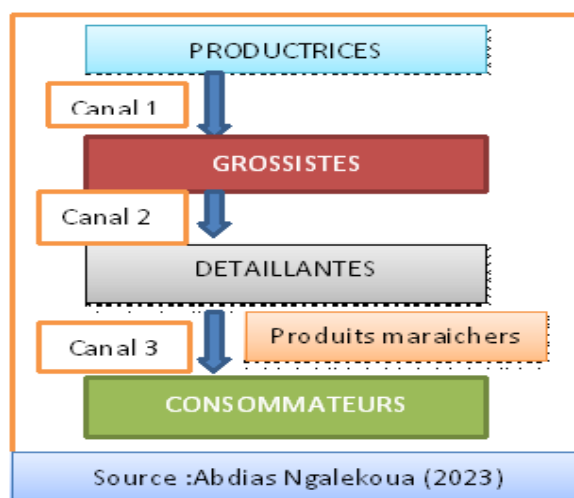
Figure 04. Circuit Court

Les conclusions de cette étude démontrent que les femmes commerçantes de produits maraîchers privilégient un système de distribution directe pour s'approvisionner en marchandises. Cette démarche se manifeste par l'achat des produits (tomates, gombos, patates douces, aubergines locales) auprès des productrices, qu'elles revendent ensuite au détail aux consommateurs. C'est ce que mettent en lumière ces femmes marchandes de tomates, de gombos, de choux et de patates douces.

Ainsi, l'étude menée par M. Aubert (2016) en France sur la commercialisation des produits agricoles en circuit court confirme ces constatations. L'auteur démontre que, en France, la commercialisation des produits agricoles s'opère à travers des circuits courts, une méthode adoptée par près de 20 % des exploitants français, tous secteurs de production confondus.

III.2.2. Le circuit long

Un circuit de distribution étendu désigne un réseau comprenant deux intermédiaires ou plus. Les conclusions de cette analyse démontrent que ce schéma connecte les producteurs aux consommateurs en impliquant deux acteurs intermédiaires clés : les grossistes et les détaillants. Le schéma ci-dessous illustre ce réseau de distribution :

Figure 05. Circuit long

Il découle de ce schéma suggéré que les commerçantes grossistes acquièrent les produits en grande quantité auprès des productrices pour les revendre en quantités réduites aux détaillants qui, à leur tour, les cèdent en vrac aux consommateurs. Ces conclusions sont similaires à celles obtenues par P.H. Ndey Ngandzo et A. Kab'Ondzi (2020), qui démontrent que la commercialisation du manioc et de l'igname du plateau Nsah-Ngo vers la ville de Brazzaville suit ce même schéma de distribution et implique plusieurs intervenants, parmi lesquels les productrices, les grossistes, les détaillants et les consommateurs.

III.3. Motivations sur le choix et l'exercice de la production des produits maraichers :

Photo 01. Photo illustrant la productrice qui témoigne de ces motivations



Les motivations des enquêtées gravitent autour des besoins du foyer. Certaines femmes s'adonnent à la production et à la vente pour soutenir leur conjoint en cas de nécessité, comme en témoigne cette enquêtée :

Face à la crise actuelle qui sévit dans notre pays et entrave la circulation de l'argent, laisser son mari assumer toutes les responsabilités revient à hâter sa chute, à le consumer lentement. C'est la raison pour laquelle je cultive pour alléger ses charges et alléger quelque peu le fardeau financier du foyer.

D'autre part, certaines femmes s'engagent, en apparence, pour assurer leur propre indépendance. Cela afin de ne pas être entièrement dépendantes de leur partenaire. C'est ce que révèlent les propos suivants :

J'exerce cette activité pour répondre à mes propres besoins. De nos jours, nous, les femmes, ne pouvons pas compter entièrement sur nos maris pour subvenir à tous nos besoins, surtout en ce qui concerne les vêtements, étant donné les charges déjà lourdes des enfants et de l'alimentation qui le préoccupent déjà.

D'autres productrices justifient la pratique de l'agriculture maraîchère par la charge socio-économique que représentent les enfants, car ces derniers ont des besoins qui doivent être satisfaits. Une d'entre elles l'exprime ainsi :

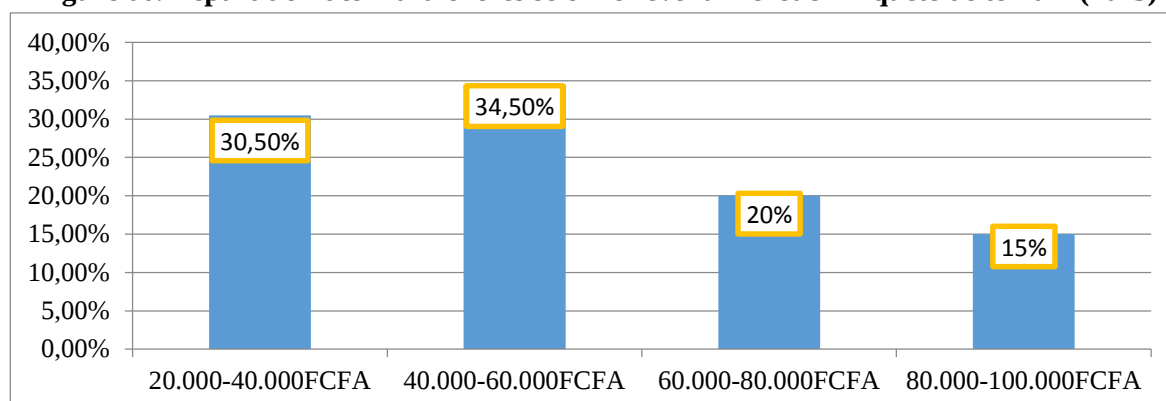
Après mes études, je me retrouvais sans occupation. C'est en devenant mère que j'ai dû me lancer dans le maraîchage. Je me bats pour mes enfants."

Ces extraits de discours mettent en lumière l'importance de l'activité de production de légumes en tant que source de revenus permettant aux femmes de prendre en charge leur propre vie, tout en contribuant de manière significative à la subsistance du foyer. Ainsi, cette activité constitue un véritable vecteur d'autonomisation des femmes.

III.4. Contribution de l'agriculture urbaine à l'autonomisation des femmes productrices

1-Revenus des maraîchères

Figure 06. Répartition des maraîchères selon le revenu mensuel Enquête de terrain (2023)

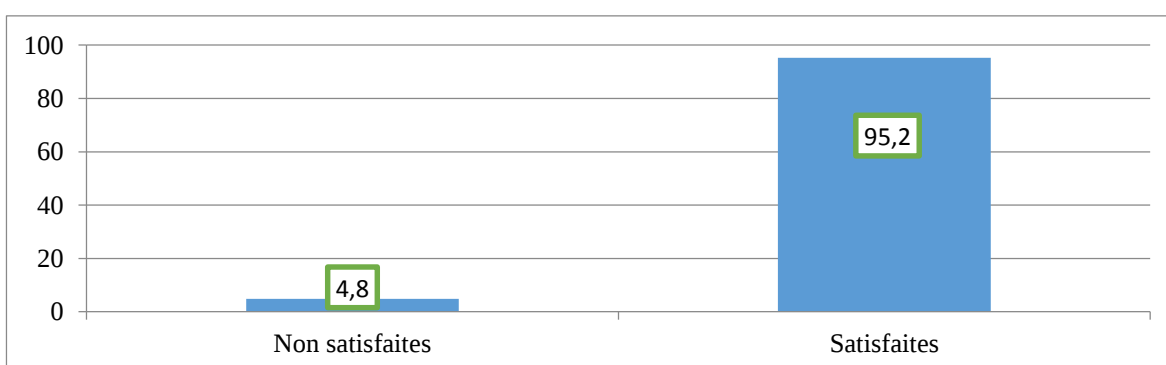


Le diagramme ci-dessus illustre les revenus mensuels engendrés par l'activité maraîchère en fonction de la superficie des parcelles et de la valeur des produits vendus par les maraîchères. En effet, 34,50% des individus génèrent un revenu compris entre 40.000FCFA et 60.000FCFA, tandis que 30,50% déclarent percevoir un revenu situé entre 20.000FCFA et 40.000FCFA. En revanche, 20% réalisent des revenus compris entre 60.000FCFA et 80.000FCFA, suivi de 15% qui gagnent entre 80.000FCFA et 100.000FCFA. En adoptant une approche welfariste, qui se concentre sur une vision unidimensionnelle de la pauvreté, l'orientation des politiques publiques est axée sur l'augmentation des revenus. Ce principe est largement soutenu par la banque mondiale, qui, en établissant un seuil monétaire quotidien pour les individus, préconise l'augmentation des revenus comme un moyen de réduire la pauvreté. Ainsi, ces actrices ont accès à des ressources financières, ce qui renforce leur autonomie.

2. La satisfaction des besoins personnels des enquêtées par le biais de cette activité

Bien que la commercialisation des produits maraîchers constitue une source de revenus, les agricultrices de la ceinture maraîchère rencontrent des obstacles dans la satisfaction de leurs besoins.

Figure 07. Satisfaction des besoins Enquête de terrain (2023)

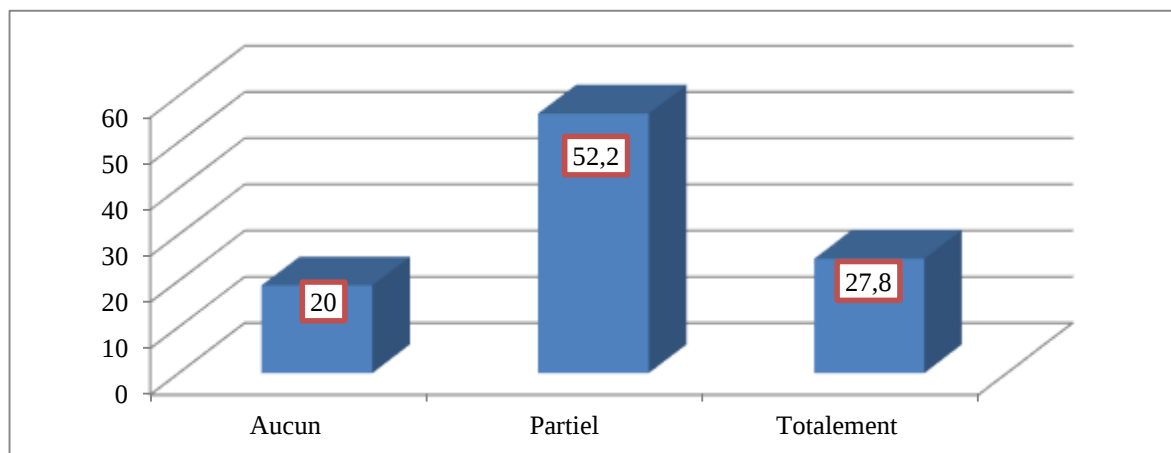


Peu haut il a été démontré que la quasi-totalité des femmes enquêtées étaient sous employées avant de se lancer dans le commerce gnetum. C'est dans cette situation que les femmes sont souvent victimes de stéréotypes et de discriminations. En effet, lors des entretiens, une femme révèle que « quand la femme ne travaille pas, elle est une charge ».

Cette charge s'explique dans la mesure où une femme qui n'a pas une activité ou une source génératrice de revenu, dépend conséquemment à son conjoint en matière de la satisfaction de ses besoins personnels. De ce fait, la dépendance sociale s'installe et la notion de l'autonomisation se périlclite où se décline. D'autant plus que, l'activité de ces femmes génère l'interdépendance entre ces dernières et leurs conjoints, puis, elle les insère (intègre) dans le processus de développement. Car, au sens de N. Elias (1897-1990), le déséquilibre entre les acteurs sociaux individuels, créent un pouvoir de dépendance entre ces derniers. Conscientes de ce fait, l'étude montre que les 95,2% des enquêtées sont capables de satisfaire leurs besoins en fonction de ce qu'elles gagnent. Partant de cet indicateur, la fonction du commerce des produits maraichers dans le processus de l'autonomisation de la femme est fondamentale. Puisqu'ici, loin de rester statiques, ces femmes changent en ce qu'elles s'inscrivent dans une perspective de la mobilité sociale : une transformation du statut socio-économique des femmes est tangible. Ce qui donne sens aux travaux de N. Chabour (2013) qui partant du «cas des femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaia » montre que la motivation principale de création des entreprises chez les femmes est l'accomplissement de soi. En appuyant sur une telle constatation logiquement probante, l'on perçoit que le commerce peut permettre un changement profond sur le statut de la femme en termes d'attitude. En effet, dans un pays dont les us et coutumes sous-tendent la domination masculine, le travail des femmes était invisible (au sens de M. Buscatto : 2014), cependant à l'époque actuelle (contemporaine ou à l'époque moderne), s'impose une tendance notoire d'un détachement de ces dernières, qui s'accompagne avec un changement du logiciel mental féminin.

3. Niveau de dépendance des enquêtées par leur conjoint

Figure 08. Niveau de dépendance des enquêtées Enquête de terrain (2023)



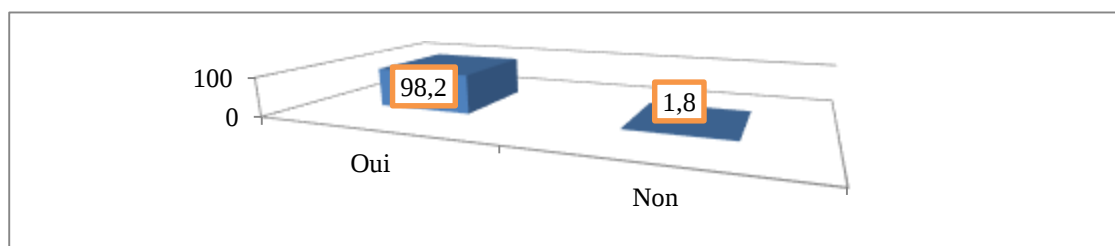
Que pensent les femmes concernant leur statut actuel ? Une telle interrogation a été soulevée dans le cadre de cette étude afin d'évaluer le degré de dépendance des productrices de produits maraîchers à l'égard de leurs conjoints le cas échéant. En se référant aux données de ce graphique, l'étude révèle que 27,8% des femmes revendiquent leur autonomie vis-à-vis de leurs conjoints, tandis que d'autres (52,2%) reconnaissent que leur indépendance est encore partielle. Seules 20% dépendent de leurs conjoints. Ces constatations sont étayées par les extraits de discours suivants :

Je ne suis tributaire de personne, même en ce qui concerne l'éducation de mes enfants, je me débrouille seule ; mon conjoint me donne de l'argent à sa guise, si je désire entreprendre quelque chose, je n'attends pas nécessairement de lui.

De tels discours ont été exprimés en ce sens. Ainsi, le secteur maraîcher se profile comme une opportunité susceptible de contribuer à l'amélioration du statut socio-économique des femmes. En conclusion, l'analyse, le commentaire et la discussion menés autour des données recueillies laissent penser que le commerce des produits maraîchers a des répercussions positives sur le statut des productrices de la ceinture maraîchère de Talangai. En effet, il offre à ces dernières la possibilité d'acquérir des biens et de satisfaire leurs besoins, ce qui les oriente vers une autonomie véritable.

4. Satisfaction à l'autonomie financière

Figure 09. Contribue à l'autonomie financière Enquête de terrain (2023)



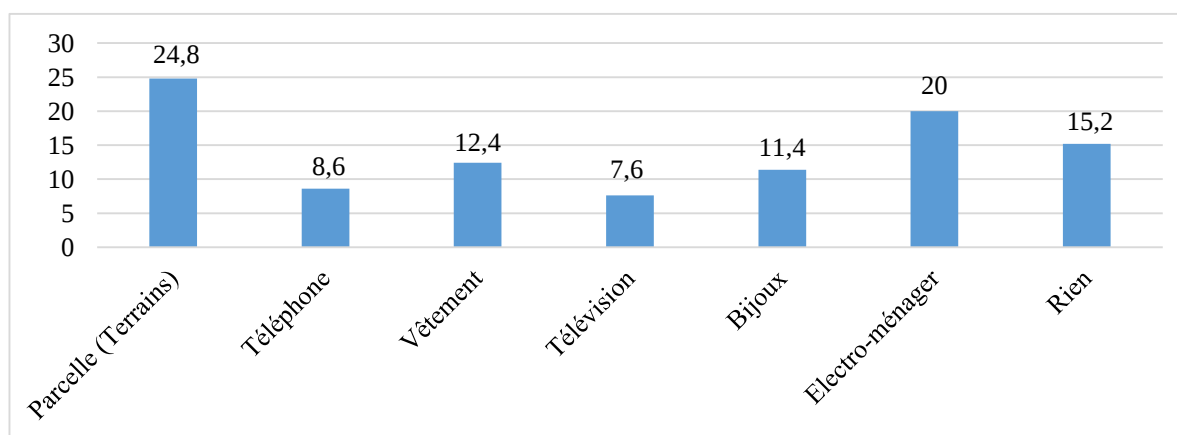
Que pensent les femmes productrices de leur statut actuel ? Cette question a été soulevée dans le cadre de cette étude afin d'évaluer le degré de dépendance et d'autonomie financière. Les données de ce graphique révèlent que 98,2% des enquêtées revendiquent leur autonomie.

Ainsi, cette activité se présente comme une opportunité potentiellement favorable à l'amélioration du statut socio-économique des enquêtées. En effet, elle leur offre la possibilité d'acquérir des biens et de satisfaire leurs besoins, les orientant ainsi vers une autonomie véritable.

5. Biens acquis par la commercialisation du gnetum

Les biens sont les outils essentiels de l'existence humaine. L'association entre le commerce des produits maraîchers et l'autonomisation des femmes soulève la question suivante : quels sont les acquis de ces productrices grâce à leur activité ? Cette interrogation est pertinente car certains biens tels que la parcelle de terrain, la résidence, et les accessoires révèlent la véritable situation des intervenants, offrant ainsi une meilleure compréhension de leur niveau d'autonomie.

Figure 10. Biens acquis grâce au gnetum Enquête de terrain (2023)



représentées dans ce graphique révèlent que 24,8% ont acquis la majorité des parcelles. Un extrait d'un discours corrobore davantage ces données :

Grâce à cet effort, j'ai réussi à acquérir deux parcelles, dont l'une est développée et louée ; ma participation à l'agriculture urbaine sur une longue période a facilité l'achat d'une demi-parcelle. Je suis convaincue qu'avec le temps, je construirai.

Ces femmes, au-delà de simplement acquérir des parcelles comme mentionné précédemment, sont également engagées dans la construction de résidences en raison de l'importance profonde qu'elle revêt. Cela est corroboré par le graphique. Étant donné que les produits agricoles facilitent l'acquisition de biens précieux (logements), la télévision (7,6%), les appareils électroménagers (20%), les vêtements (12,4%), les appareils mobiles (8,6%), les bijoux (11,4%). Les produits agricoles jouent indéniablement un rôle crucial dans l'autonomisation des femmes, malgré le fait que seules 15,2% des femmes interrogées sont incapables d'acquérir leur propre propriété par leurs efforts.

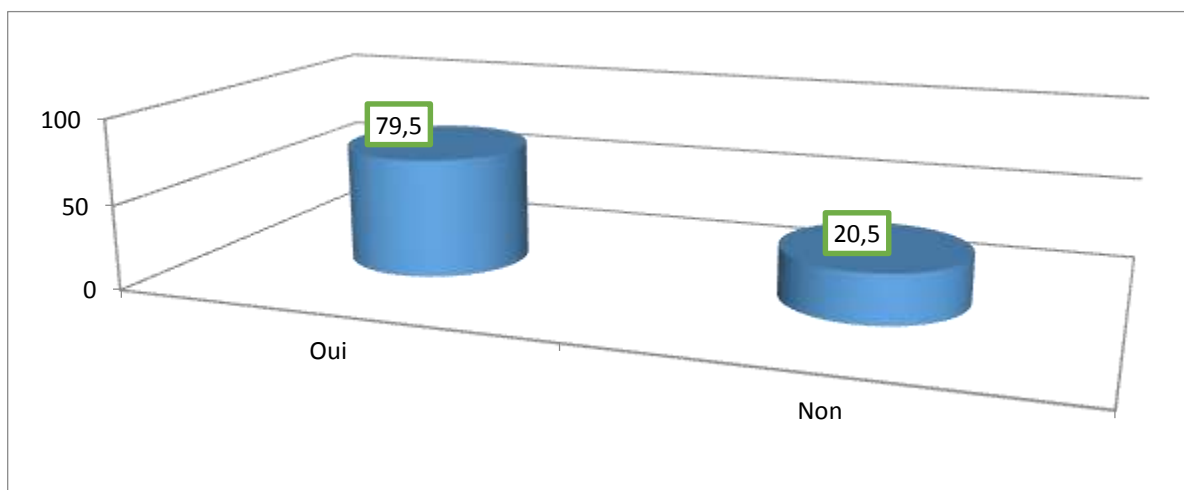
III.4. La contribution des produits maraîchers aux différents besoin et prises en charge

Il a été observé que les revenus provenant du maraîchage sont principalement alloués à l'alimentation, à l'éducation des enfants et aux soins médicaux. Ces conclusions semblent concorder avec celles de BOGNINI (2006, p.55), qui soutient que les revenus issus du maraîchage ont un impact positif sur la vie sociale et économique des maraîchers. Dans le contexte socioéconomique congolais, le maraîchage est pratiqué dans le but d'assurer l'auto-subsistance des ménages. Les ménages cultivent principalement pour leur propre consommation alimentaire et vendent leurs produits afin de répondre à d'autres besoins familiaux. En accordant une importance primordiale aux besoins familiaux, cela renvoie à l'hypothèse de S.H.F. Kakai (2014, p.1), qui affirme que le maraîchage est considéré comme un dernier recours pour satisfaire les besoins nutritionnels et sociaux.

1. La participation à la scolarisation des enfants à charge :

Si l'on considère que l'autonomie implique également la capacité de répondre aux besoins du ménage, l'éducation occupe une position prépondérante. À cet égard, l'étude présente un schéma des résultats suivants :

Figure 11. Scolarisation des enfants à charge Enquête de terrain (2023)



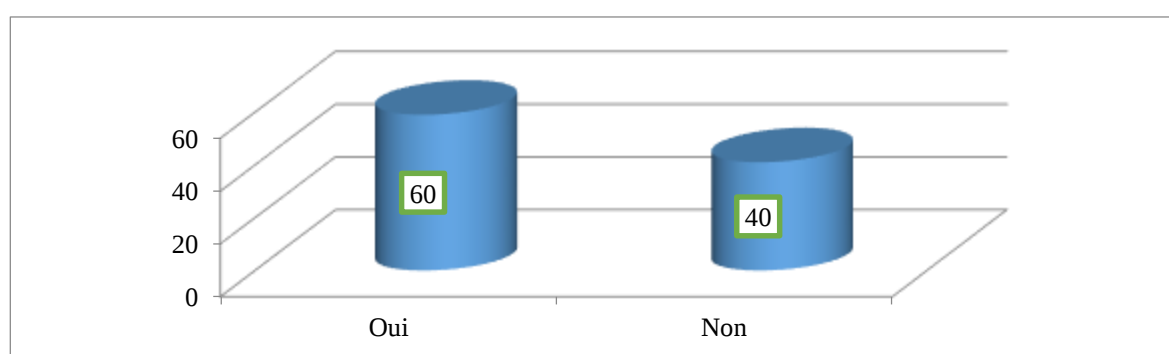
Si l'on considère que la variable monétaire a une incidence sur l'émancipation des femmes, cela ne peut se réaliser que si celles-ci parviennent, au même titre que les hommes, à subvenir non seulement à leurs propres besoins, mais également et surtout à ceux du foyer.

Ainsi, une femme autonome serait celle qui se donne les moyens nécessaires pour contribuer pleinement ou partiellement à la satisfaction des besoins essentiels du ménage. En ce qui concerne les agricultrices de produits maraîchers, les données du graphique actuel révèlent que 79,5% d'entre elles participent au financement de la scolarité des enfants à leur charge, contre 20,5% qui ne le font pas.

En agissant ainsi, elles se positionnent comme de véritables actrices du développement durable. Leur contribution à l'éducation des enfants vise à favoriser une intégration positive d'un "ensemble de capacités productives, de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc." (G Becker, 1964: 29). Elles deviennent ainsi des promoteurs du capital humain, considéré comme un actif, un patrimoine, un stock susceptible de générer un revenu, devenant ainsi un élément constitutif essentiel dans la notion globale de capital.

2. La contribution aux besoins sanitaires :

Figure 12. Besoins sanitaires, Enquête de terrain (2023)



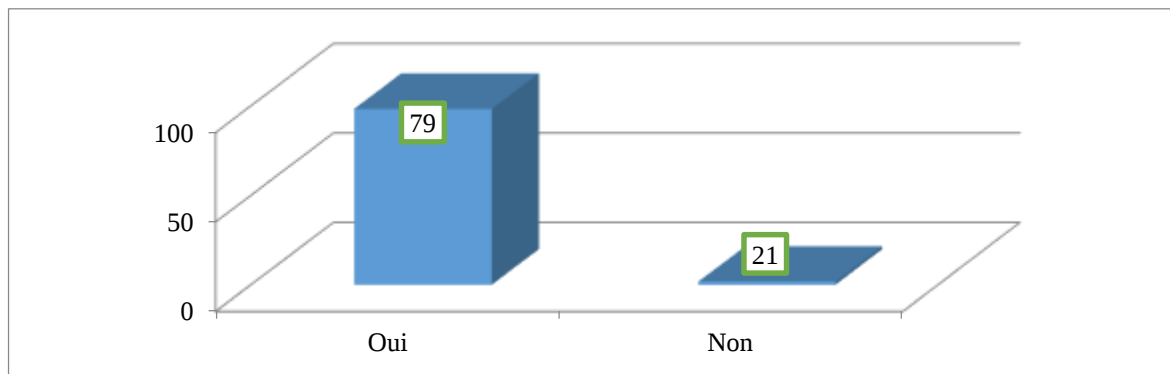
La préservation de la santé est l'un des impératifs primordiaux. Ainsi, lorsqu'une maladie survient au sein des foyers des agricultrices de la ceinture maraîchère de Talangai, environ 60% des enquêtées y font face grâce à leurs activités. Conformément au préambule de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 1946, la santé est définie comme un état de bien-être complet sur les plans physique, mental et social, et ne se limite pas à l'absence de maladie ou d'infirmité.

Par conséquent, la promotion de la santé selon les critères de l'OMS est le processus permettant aux populations de prendre davantage le contrôle de leur propre santé et de l'améliorer (Charte d'Ottawa, Promotion de la santé, 1986). Ces femmes reconnaissent ainsi la Santé comme un droit fondamental auquel elles accordent une importance primordiale. En répondant à ce besoin crucial au sein de leurs foyers, ces agricultrices deviennent des partenaires incontournables dans la promotion de la santé de la population. De ce fait, elles contribuent au bien-être humanitaire de manière significative.

3. La contribution aux besoins nutritionnels :

Parmi les principaux critères choisis pour évaluer l'autonomisation des femmes, la dimension nutritionnelle se démarque. Ainsi, les résultats de l'enquête font ressortir les données suivantes :

Figure 13. Satisfaction des besoins nutritionnels, Enquête de terrain (2023)

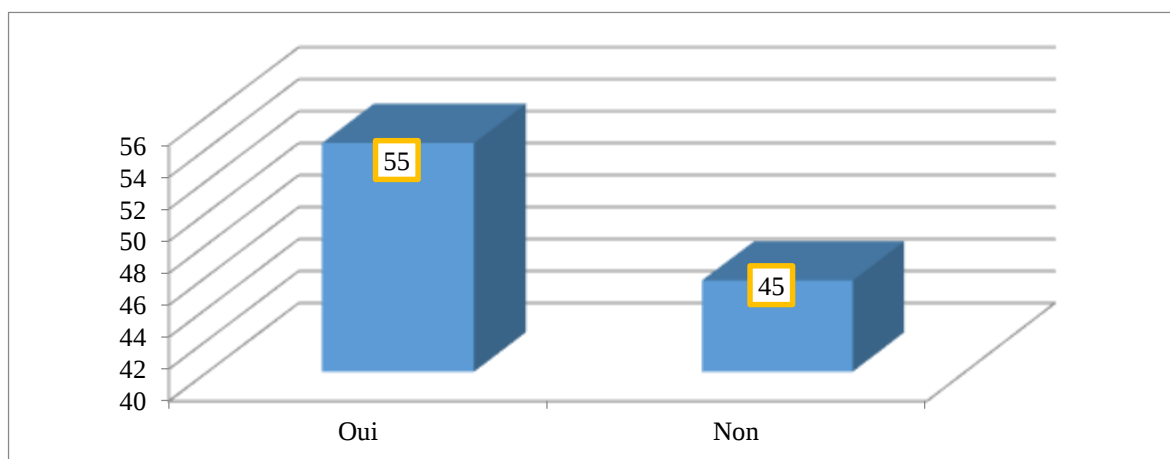


La nutrition est indubitablement essentielle dans la vie humaine, étant donné le rôle crucial qu'elle joue dans la satisfaction des besoins du corps en termes de calories, de protéines et de vitamines. Toutefois, S. EL Hadj Imorou (2018 : 22) a observé que de nos jours, les défis auxquels les individus sont confrontés à travers le monde sont souvent liés à l'insécurité alimentaire. Par conséquent, il est clair que la contribution des femmes à la réponse à ce besoin fondamental est remarquable. À titre d'illustration, les données présentées dans ce graphique révèlent que 79% des productrices s'acquittent de manière convaincante de cette responsabilité au sein des ménages auxquels elles appartiennent, que ce soit en tant qu'épouses ou en tant que cheffes pour les célibataires, veuves et divorcées. Ces chiffres démontrent que la satisfaction des besoins nutritionnels est un élément clé du processus d'autonomisation des femmes, car une femme indépendante, particulièrement celles vivant sans partenaire, est celle capable d'assurer cette exigence.

4. La contribution au paiement de l'eau :

Allant dans ce sens, la situation de femmes interrogées se présente comme suit :

Figure 14. Paiement de l'eau, Enquête de terrain (2023)



Sur l'ensemble des femmes productrices interrogées, 55% contribuaient au paiement de l'eau. En effet, pour les femmes en couple, elles apportent une contribution significative à leurs conjoints dans ce contexte de crise économique. Cette réalité est mise en lumière par cet extrait d'entretien : « particulièrement en cette période de crise où les salaires sont versés tardivement, j'assume les frais liés à l'eau de la LCE pour apporter mon soutien ». Ceci confirme une fois de plus la thèse d'I. Droy (1990 :7) selon laquelle « le rôle des femmes dans la sphère domestique et dans la sphère marchande, le statut social et matrimonial, la

division sexuelle du travail, sont autant de facteurs expliquant les pratiques économiques des femmes ».

CONCLUSION

Depuis ces dernières décennies, la question de la réduction des inégalités de genre, l'autonomisation des femmes et l'agriculture urbaine suscitent un intérêt croissant parmi les organismes internationaux, les ONG, les gouvernements nationaux et les chercheurs. En ce qui concerne la République du Congo, les femmes sont confrontées à des obstacles en matière d'accès à un emploi rémunéré et décent par rapport aux hommes. Elles se retrouvent ainsi souvent dans des emplois précaires et peu rémunérateurs tels que l'agriculture, la coiffure, la couture, la restauration et le commerce informel. Ces difficultés d'accès à l'emploi contribuent à accentuer leur situation de précarité et de vulnérabilité socio-économique, renforcent la domination masculine, leur assujettissement et impactent négativement leur autonomie socio-économique ainsi que leur estime de soi. Conscientes de cette réalité et désireuses de la surmonter, les femmes s'engagent et se mobilisent dans le secteur de l'agriculture en se consacrant à la production et à la commercialisation de produits maraîchers afin d'améliorer leur statut socio-économique et d'atteindre l'autonomisation souhaitée.

Les résultats de l'étude révèlent que la commercialisation des produits maraîchers s'effectue à travers des circuits courts et longs, impliquant diverses catégories de femmes telles que les productrices simples, les productrices-commerçantes, les commerçantes-actionnaires (grossistes) et les commerçantes simples (grossistes et détaillantes).

Les motivations qui poussent ces femmes à s'investir dans la production et la commercialisation de produits maraîchers se résument en deux catégories de facteurs : les facteurs "push" et les facteurs "pull". Les premiers sont liés aux contraintes telles que le chômage, les bas revenus et les difficultés à trouver un emploi, tandis que les seconds sont motivés par la recherche d'autonomie socio-économique, le désir d'épanouissement personnel, de reconnaissance et d'estime de soi.

À l'issue de l'analyse, les résultats obtenus confirment que l'activité maraîchère joue un rôle crucial dans l'autonomisation et l'amélioration des conditions de vie des productrices. Elle contribue à la réduction du taux de pauvreté et du chômage, et les revenus générés par le maraîchage ont un impact positif sur la vie sociale et économique des maraîchers. Ces revenus permettent la création de nouvelles activités rémunératrices, l'acquisition de biens d'équipement et manufacturés, ainsi que la contribution à la sécurité alimentaire, à la santé et à l'éducation.

REFERENCES :

- Amouzou. E (2008), *Les handicaps à la scolarisation de la jeune fille en Afrique noire*, l'Harmattan -Burkina Faso, Paris.
- Aubert, M. (2016), « *Commercialisation des produits agricoles en circuit court : analyse du cas français* », Systèmes alimentaires / Food Systems, Classiques Garnier, 2016.
- Badouin Robert, 1987, *L'analyse économique du système productif en agriculture*. Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Université de Montpellier I, 39, rue de l'Université, 34060 Montpellier cedex. 375p
- Bognini, 2006, *Cultures maraîchères dans l'économie des ménages à Réo et à Goundi dans la province du sanguié au Burkina Faso*. Mémoire de maitrise de géographie, Université de Ouagadougou, 87p
- Bognini, 2006, *Cultures maraîchères dans l'économie des ménages à Réo et à Goundi dans la province du sanguié au Burkina Faso*. Mémoire de maitrise de géographie, Université de Ouagadougou, 87p
- Boserup. E (1983), *La femme face au développement économique*, Paris, PUF.
- Buscatto. M (2014), *Sociologie du genre*, Armand Colin, Paris, 183p.
- Chabour. N (2013), « *l'entrepreneuriat féminin en Algérie : «Cas des femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaia* »in
- Charvet Jean Paul, 1994, *Nouvelles approches et nouvelles questions à propos des agricultures périurbaines*. Bull, Assoc, Géogr, Français, Paris, 119-122p
- Combessie Jean Claude. 2003. « *La méthode en sociologie* ». Éditions La Découverte (Coll. « Repères »), Paris, 124.p.
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (a.g. Res. 34/180, 34 u.n.gaorsupp. No. 46, à 193, un. Doc. A/34/46, entrée en vigueur le 3 septembre, 1981)
- Creth, 1986, *Les mécanismes d'occupation du sol dans la périphérie de Brazzaville*, p.5-20.
- Ditengo Clémence, 2012, *Croissance d'une ville du Congo méridional : cas de la ville de Dolisie*. Thèse de doctorat, Brazzaville, Université Marien NGOUABI, 363p.
- El hadj. Imorou. S (2018), « *Analyse de l'influence du programme de MicroCrédit aux Plus Pauvres (MCP) sur la promotion et l'autonomisation des femmes dans la commune de Parakou au Nord Bénin* », in *Revue de Géographie du Bénin* Université d'Abomey-Calavi (Bénin)N°24, pp.221 – 238
- Eyoka Normand Borich, 2021, *Relations commerciales Brazzaville-Maty et autonomisation des femmes : une analyse à partir des femmes productrices et commerçantes des produits agricoles*. Mémoire de Master, Brazzaville, faculté des sciences économiques, laboratoire de formation et des recherches en population et développement (LAPODEV), 88p
- FAO, 1996, *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale*. Sommet Mondial de l'Alimentation, 13-17 Novembre 1996, Rome Italie, 78p
- FAO, 2009, *Déclaration du sommet mondial sur la sécurité alimentaire*. Rome, 16 Novembre 2009, 8p

- Kab'Ondzi, A. (2020), *Impfondo : dynamique urbaine et relation entre la ville et la campagne*. Thèse de doctorat unique en géographie, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.
- Mizhaire Bagel Hilarion, 2019, *Dynamique urbaine et espaces maraichers à Pointe-Noire (République du Congo)*, Thèse de Doctorat, Brazzaville, Université Marien NGOUABI, 520p
- Musitu. Lufungula. W (2006), « *La femme congolaise : pilier de l'économie informelle en milieu urbain* », Berlin, Université Humboldt.
- Ndey Ngandzo, H.P. et al (2017), « *Impact du bitumage de la route nationale n°2, axe Brazzaville-Gamboma (République du Congo), sur les revenus des acteurs de la filière manioc* », in : climat et développement, N°23, décembre 2017.
- Ngondo a Pitshandenge , . 2011. « *Pratique des enquêtes* ». Édition MADOSE, entre usages locaux et perception légale. Unasylva, 61(236): 83p.
- Vallée. S (2011), *L'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone* Projet de rapport Kinshasa (République démocratique du Congo) 5-8.
- Zouiten, J. (2009). *L'entrepreneuriat féminin en Tunisie*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université du Sud, Toulon.